Arrêté DRCI/BREC R02-2020-12-28-001 du 28 décembre 2020 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTION

FI29483

Par acte SSP du 09/11/2021 il a été constitué une SASU dénommée :
CEOS DESIGN
Siège social : 21 RUE DE BETHLEEM 97233 SCHOELCHER
Capital : 100€
Objet : Activité principale : Programmation, conseils et autres activités informatiques
- Programmation informatique.
- Analyse des besoins et constitution d'un cahier des charges.
- Design graphique adapté web : illustration, animation, photographie, etc.
- Infographie.
- Gestion des affichages et des téléchargements pour veiller au " responsive design ", pour une consultation optimale quel que soit le support (tablette, ordinateur, portable).
- Activités spécialisées de design.
Président : M FLORIMOND grégory, 21 RUE DE BETHLEEM 97233 SCHOELCHER.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

MODIFICATIONS

FI29500

CONCEPTION ESSAIS STRUCTURES

Société à responsabilité limitéeau capital de 7.500 €
Siège social :18 avenue des Arawacks
97247 FORT-DE-FRANCE
408 492 544 R.C.S. Fort-de-France

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2021, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de gérant : M. Tony CHIGNARD, demeurant 2316 RD 27 84240 La Motte d'Aigues en remplacement de M. Daniel VIARGUES.
Le représentant légal.

VENTES

FI29520

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Il sera procédé le **MARDI 18 JANVIER 2022 à 10 HEURES ET SUIVANTES** à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de FORT-DE-FRANCE, Cité judiciaire, 35 boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot suivant, situé sur la commune de RIVIERE PILOTE (97211) quartier Saint Vincent

Selon procès-verbal de description dressé le 08 mars 2021 la SCP SEILHAN SILLON LAVIGNE, prise en la personne de Maître Philippe SEILHAN

· une maison à usage d'habitation avec les fonds et le jardin en dépendant, en campagne, enclavée sur un terrain d'une contenance de 00 h 06 a 12ca.

Il s'agit d'une maison de plain-pied de type F3, avec une cuisine américaine séparée de la pièce principale par un comptoir, une salle de douche avec une douche à l'italienne, et un cabinet d'aisance.

L'ensemble immobilier est situé Quartier Saint- Vincent, cadastré section AC n°488.

Mise à prix : 90.000 € (QUATRE-VINGT DIX MILLE EUROS)

Les enchères s'ouvriront sur les mises à prix indiquées ci-dessus et sont portées par ministère d'avocats inscrits au Barreau de MARTINIQUE

En cas de défaut d'enchères, la vente des immeubles pourra se poursuivre sur baisses successives de mise à prix de 20% sans nouvelle publicité.

Le cahier des conditions de vente auquel est annexé le procès-verbal de description de l'huissier a été déposé au Greffe des saisies immobilières où toute personne peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet Maître Julien FRADIN de BELLABRE, Avocat soussigné.

La visite des lieux se déroulera le JEUDI 16 DECEMBRE 2021 de 09H00 à 10H00

Il convient de s'adresser à la SCP SEILHAN SILLON LAVIGNE, Huissiers de justice à TRINITE, Tél. : 05.96.58.67.67.

SOUS TOUTES RESERVES

Pour tous renseignements s'adresser au Cabinet Julien FRADIN de BELLABRE par mail : vep.jfb@gmail.com.

DISSOLUTIONS

FI29480

MAT PECHE

SAS au capital de 1.020€
Siège social : Thoraille
97215 RIVIERE SALEE
RCS 820 133 767 FORT DE FRANCE

L'AGO du 15/11/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 15/11/2021. Radiation au RCS de FORT DE FRANCE.

FI29481

LES PERLES CREOLES

SCI au capital variable de 2.000€
Siège social : APPT C12 RESIDENCE LES TERRASSES DE LA MARINA
97290 LE MARIN
RCS 827 860 180 FORT DE FRANCE

L'AGE du 18/08/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/08/2018, nommé liquidateur Mme GODEFROY BEATRICE, RESIDENCE LES TERRASSES, DE LA MARINA 97290 LE MARIN et fixé le siège de la liquidation au siège social.

L'AGE du 18/08/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 18/08/2018.

Radiation au RCS de FORT DE FRANCE.

FI29495

D.B-POSE

Société Par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 500 euros
Siège social : 27 Rue du Dauphins
Résidence l'Océane Anse à l'Ane
97229 LES TROIS ILETS (Martinique)
824 120 919 RCS FORT-DE-FRANCE

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'une décision de l'associé unique du 30 novembre 2020, il résulte qu'il a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de FORT-DE-FRANCE.

Pour avis, le Liquidateur

www.lelegis.fr

MARCHÉ PUBLIC

FI29419

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conformément à l'**arrêté préfectoral n°R02-2021-10-21-00008 du 21 octobre 2021,** sur la demande d'autorisation environnementale unique dans le cadre de la régularisation des travaux finalisés, d'aménagement hydraulique et de restauration écologique, de la piste d'accès à la carrière « La Digue » sur le territoire des communes du Robert et de La Trinité, par la société Gravillonord.

Cette enquête publique d'une durée de trente et un (31) jours consécutifs se déroulera **du 29 novembre 2021 au 29 décembre 2021 inclus, à la mairie du Robert siège de l'enquête publique, et à la mairie de La Trinité.**

Monsieur Garry JULIÉNO est désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision du tribunal administratif, n° 21000008 / 97 du 10 septembre 2021, pour encadrer et conduire l'enquête publique, siégera à la mairie du Robert et à la mairie de La Trinité.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie du Robert et à la mairie de La Trinité, aux dates et heures ci-après :

Lundi 29 novembre 2021 08h30 - 10h00 Ouverture et Permanence - Mairie du Robert
10h30 - 12h30 Ouverture et Permanence - Mairie de La Trinité
Jeudi 09 décembre 2021 08h30 - 10h00 Permanence - Mairie de La Trinité
10h30 - 12h30 Permanence - Mairie du Robert
Vendredi 17 décembre 2021 08h30 - 10h30 Permanence - Mairie du Robert
10h30 - 12h30 Permanence - Mairie de La Trinité
Mardi 21 décembre 2021 08h30 - 12h30 Permanence - Mairie de La Trinité
10h30 - 12h30 Permanence - Mairie du Robert
Mercredi 29 décembre 2021 08h30 - 12h30 Permanence et clôture - Mairie du Robert
10h30 - 12h30 Permanence et clôture - Mairie de La Trinité

Le dossier et les pièces qui l'accompagnent ainsi que les registres de l'enquête publique, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie du Robert et à la mairie de Trinité, pendant le délai prévu à l'article 1er de l'arrêté susmentionné. Il est consultable à la mairie du Robert et à la mairie de Trinité, et également sur le site internet de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2021 ».

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie du Robert et à la mairie de Trinité, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

Les personnes responsables du projet sont les représentants de la société GRAVILLONORD désignées ci-après, auprès desquelles toutes les informations pourront être demandées : Madame Marie-Priscilla GUILLON Responsable - Projets industriels tél. 05 94 29 65 30 /portable 06 94 21 26 61
email: guillon@ribal.colas.fr - guillon@materiauxdeguyane.fr
Monsieur Thomas BIROT Responsable des Carrières Blanchard et Gravillonord tél 06 96 25 84 85
email thomas.birot@groupegouyer.com

Les frais afférents à cette enquête publique (publicité dans les journaux, publicité sur le site, ainsi que les frais et les indemnités du commissaire enquêteur) sont à la charge de la société GRAVILLONORD.

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie du Robert et à la mairie de Trinité, et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2021 ».

Pour le Préfet de la Martinique et par délégation

FI29499

VILLE DE SAINTE LUCE

DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

VILLE DE SAINTE LUCE

AVIS DE MARCHE PROCEDURE ADAPTEE

I - Identification de l'établissement qui passe le marché :
Commune de Sainte Luce.
– Rue Schoelcher hôtel de ville
97228 Sainte Luce
Tél 05 96 62 50 01
Fax 05 96 62 30 15
II - Objet du marché :
AMENAGEMENT DE L'AMPHITHEATRE DE LA MEDIATHEQUE
III- Décomposition en lots :
Les travaux sont décomposés en 7 lots qui sont traités par marchés séparés à prix global et forfaitaire
Lot - Désignation
01 - REVETEMENT DE SOLS ET MURS
02 - MOBILIERS AGENCEMENT
03 - FAUX PLAFONDS REVETEMENT
04 - PEINTURE INTERIEURE
05 - MENUISERIES BOIS ET CLOISONS SECHES
06 - AMENAGEMENT ANNEXES ET COMPLEMENTAIRES
07 - ECHAFAUDAGE
Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.
ATTENTION Les candidats ont la possibilité de soumettre une offre pour 3 lots MAXIMUM.
IV – Délai d'exécution des travaux :
les délais d'exécution des travaux sont les suivants :
Désignation des lots -
DELAIS MAXIMUM
01 REVETEMENT DE SOLS ET MURS
8 semaines
02 MOBILIERS AGENCEMENT
7 semaines
03 FAUX PLAFONDS REVETEMENT **ACOUSTIQUE**
12 semaines
04 PEINTURE INTERIEURE
3 semaines
05 MENUISERIES BOIS ET CLOISONS SECHES
6 semaines
06 AMENAGEMENT ANNEXES ET

Arrêté DRCI/BREC R02-2020-12-28-001 du 28 décembre 2020 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

COMPLEMENTAIRES
3 semaines
07 ECHAFAUDAGE
8 mois
VI- Justifications à produire :
Certificats, attestations et déclarations visés aux articles R2143-3 à R 2143-4 du code de la commande publique et autres justificatifs mentionnés dans le règlement de consultation
VII – Critères de sélection des candidatures :
Capacités technique, professionnelle et financière.
VIII- Critères de sélection des offres :
Valeur technique (40%)
Prix des prestations (30%),
Délai (30%)
Les offres pourront faire l'objet de négociation par le pouvoir adjudicateur (art R 2123-5 du code de la commande publique)
IX – Marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de leur marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique.
X -Modalités d'obtention du dossier :
Le dossier de consultation des entreprises devra être téléchargé sur le site
www.marches-securises.fr
XI– Modalités de transmission des offres :
les offres devront être obligatoirement transmises sur le site www.marches-securises.fr
XII – Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.
XII – Modalités de financement de l'opération : ETAT – COMMUNE
XIII -Date limite de réception des offres : 27/12/2021 à 12h au plus tard
XIV- Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé pour son offre :
120 jours à compter de la réception des offres
XV – Renseignements d'ordre administratif :
Direction Générale des Services – hôtel de ville rue Schœlcher 97228 Sainte Luce
Tél 0596 62 10 86
Télécopie :/ 596 62 30 15
XVI – Renseignements d'ordre technique Le groupement de maîtrise d'œuvre :
NAOS ARCHITECTURE
TERRINE Miguel
116 b résidence BELLA VISTA
Rue GASTON– 97200 FORT DE France
TEL 0596 61 20 04 FAX 0596 61 34 51
Direction de l'aménagement du
Z.A de Deville
97228 Sainte Luce
Téléphone : 05 96 62 12 12
Télécopie : 05 96 62 26 22
Mail : mvielet@mairie-sainte-luce.fr
XVII-Date d'envoi du présent avis : 29/11/2021

Le Maire, Nicaise MONROSE

Vous voulez lire le Légis
le vendredi matin ?
Abonnez-vous en ligne !
7 jours sur 7
24 H sur 24
Paiement sécurisé
www.lelegis.fr

FI29497

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

Commune de Sainte-Luce

AVIS DE RESULTAT DE MARCHE

1- Référence de l'avis d'appel public à la concurrence :
- Marchés-sécurisés référence Sainte-Luce_972_20210309W2_01 du 09/03/2021
- Le legis annonce visible https://www.lelegis.fr/annonces-legales-2/?journalnumero=681 le 09/03/2021 - Le Legis annonce publiée dans le numéro 681 parution le 12/03/2021
- Marchés-sécurisés référence Sainte-Luce_972_20210309W2_01 du 01/04/2021
- Le legis annonce visible https://www.lelegis.fr/annonces-legales-2 le 01/04/2021
- Le Legis annonce publiée dans le numéro 685 parution le 09/04/2021
2 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
Commune de Sainte-Luce - rue Schœlcher - hôtel de ville 97228 Sainte-Luce Tél - 05-96-62-50-01 Fax : 05-96-62-30-15
3 - Objet du marché : REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE SAINTE-LUCE REPRISE DES GRADINS ET VESTIAIRES
4. PROCEDURE DE PASSATION : Marché à Procédure Adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R 2123-3 du code de la commande publique
5. Attribution du marché :
LOT 1 VRD ET GROS –ŒUVRE
Marché attribué à **TRAV BTP SASU**
Code postal : 97225
Pour un montant de 190 272.26€ HT
LOT 2 CHARPENTE METALLIQUE COUVERTURE
Marché attribué à **TIM SARL**
Code postal : 97200
Pour un montant de 230 611.00€ HT
LOT 3 MENUISERIE EXTERIEUR ALUMINIUM
DECLARE INFRUCTUEUX
LOT 4 ELECTRICITE CLIMATISATION
Marché attribué à **CTIE**
Code postal : 97228
Pour un montant de 55 163.71€ HT
LOT 5 PLOMBERIE SANITAIRES
Marché attribué à **F.A.C.E SARL**
Code postal : 97222
Pour un montant de 51 725.00€ HT
LOT 6 MENUISERIE INTERIEURES BOIS
DECLARE INFRUCTUEUX
LOT 7 SERRURERIE FERRONERIE
Marché attribué à **CARA- METAL**
Code postal : 97270
Pour un montant de 55 990.00€ HT
LOT 8 REVETEMENT SOL
Marché attribué à **TRAV BTP SASU**
Code postal : 97225
Pour un montant de 47 473.00€ HT
LOT 9 ETANCHEITE DES FACADES ET PEINTURE
Marché attribué à **NSPM GUYANE**
Code postal : 97354
Pour un montant de 56 627.70€ HT
6.Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/11/2021
Fait à Sainte-Luce Le 24 /11/ 2021

Le Maire Nicaise MONROSE

lelegis@orange.fr

Vous voulez lire
Le Légis
le vendredi matin ?
Abonnez-vous en ligne !
7 jours sur 7
24 H sur 24
Paiement sécurisé
www.lelegis.fr